

SECURITE A LA CHASSE



DATES :

Trois sessions dispensées localement (8h30 - 12h30) :
le samedi 9 juin (Charolais), le samedi 28 juillet (Bresse sud) ou le samedi 8 septembre (Autunois)

OBJECTIF : sensibiliser les chasseurs à la sécurité dans le cadre de l'organisation de chasses collectives et lors de la pratique de la chasse individuelle

PUBLIC : toute personne désirant encadrer des battues en tant qu'organisateur ou chef de ligne et tout chasseur souhaitant améliorer ses connaissances en matière de sécurité et d'organisation de la chasse

PROGRAMME

- Présentation
- Accidentologie (étude des accidents et des risques liés à la chasse)
- Cadre réglementaire (Schéma départemental de gestion cynégétique)
- Organisation type d'une chasse collective
- Pratique (règles fondamentales de manipulation des armes de chasse, mise en situation d'un poste de tir)
- Questions diverses, discussions, échanges

NOMBRE DE PLACES : 40 par session	RESPONSABLE DE FORMATION : Vincent AUGAGNEUR <i>Suppléant : Edouard BUISSON</i>
INFOS PRATIQUES : Lieux : les coordonnées exactes des lieux de formation seront communiquées au moment de la convocation.	INTERVENANTS : Vincent AUGAGNEUR (FDC 71) Aurélien LACONDEMINE (ONCFS)

CONTACTS : Vincent AUGAGNEUR au 06 07 42 34 54 (programme)
ou Marion DANANCHET au 03 85 27 92 71 (inscription)